

# Le POULIGUEN Mag'

N°31 | ÉTÉ 2021



Illustration Stéphanie CANDELIER



Ville du Pouliguen

[lepouliguen.fr](http://lepouliguen.fr)



#VilleLePouliguen



Édito spécial  
1 an  
de mandat

Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais,

Une année de mandat, riche en projets, en initiatives et en réalisations. Une année complexe marquée par une crise sanitaire inédite, mais aussi solidaire pour nos aînés et nos plus jeunes. Une année intense et enthousiasmante, mêlant restructuration et remise à plat.

Des illuminations de Noël au fleurissement, du Pavillon Bleu au projet de territoire, des dossiers initiés (mutuelle groupée, appels à projets pour la revitalisation du centre-bourg, rénovation énergétique des bâtiments communaux, sentier côtier...) aux engagements pris (Ligue contre le cancer, Défi littoral et maritime...); des réalisations (terrains de basket 3x3, application numérique...) aux dossiers lancés (médiathèque...), Le Pouliguen avance! Tout ceci a été rendu possible grâce à une équipe municipale motivée, entreprenante et à un personnel municipal investi, compétent et intégré au projet d'évolution de notre commune.

Ce sont toutes ces personnes - élus, agents municipaux, mais aussi bénévoles associatifs -

que je remercie chaleureusement. Ils œuvrent aujourd'hui sans relâche pour vous offrir une magnifique saison estivale, joyeuse, éclectique et innovante. Notre police municipale, nos équipes communales, nos saisonniers, sont également sur le terrain pour que, toutes et tous, nous puissions profiter sereinement de cette saison. C'est un superbe été qui s'offre à nous.

Pour qu'il soit à la hauteur de nos espérances, il faut également que chacun d'entre nous s'en donne les moyens, notamment en matière de propreté et d'incivilités. Il est impératif que nous nous sentions tous concernés par le respect des règles de vie en commun permettant ainsi le « bien vivre ensemble ».

Enfin, nous devons encore nous protéger et protéger les autres mais il nous faut également nous retrouver, nous amuser et partager ces moments de convivialité qui font l'identité de notre si belle commune. Je vous souhaite un très bel été!

**Norbert Samama**  
Maire du Pouliguen

**Directeur de publication :** Norbert Samama • **Co-directrice de publication :** Érika Étienne • **Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Norbert Samama (p. 2-6) - Élus (p. 27-28) - Loïc Sellin (p. 29-30) - Ville du Pouliguen, service communication • **Iconographie :** Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières) - Visuels de couverture : Stéphanie Candelier - Lucie La Nuit • **Mise en page :** Laurence Magré (agenda) - Vanessa Plumas (magazine) • **Impression :** Kalydéa • **Distribution :** Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales • Des exemplaires sont disponibles en mairie, au Bureau d'information touristique du Pouliguen et chez les commerçants volontaires • N°31 • **Tirage :** 7 000 exemplaires • **Réclamations :** communication@mairie-lepouliguen.fr • **Dépôt légal :** juillet 2021.

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



### SANTÉ, SOLIDARITÉS, INTERGÉNÉRATIONNEL

« Mutuelle groupée, vaccinations, convention avec la Ligue contre le cancer, comité de crise Covid, analyse des besoins sociaux (ABS), actions sport-santé, colis de fin d'année pour nos aînés, projet de logements inclusifs pour personnes en situation de handicap et logements pour personnes âgées autonomes... Sans relâche, nous agissons avec conviction et attention pour toutes et tous. »



### CULTURE, SPORT, ANIMATIONS, VIE ASSOCIATIVE

« Conception d'une médiathèque, aménagement de terrains de basket 3x3, ouverture d'une Micro-Folie, création d'un point locations pour le CNBPP, nouvelles manifestations et nouveaux lieux (Beach Tour, Open Plus sur terrains de tennis du bois aménagés, semaine théâtrale dans la cour de l'école Paul Lesage...), programmation communale et associative riche... la période Covid que nous avons traversée n'a pas entâché l'investissement de tous au service de la culture et du sport, en espérant la meilleure reprise à nos bénévoles. »



### ÉDUCATION, JEUNESSE

« Rénovation énergétique des équipements scolaires, restructuration du pôle petite enfance, programme d'animations de l'Espace Jeunes, plan alimentaire territorial, accompagnement du collège... Ce sont des chantiers complexes et nécessaires qui ont été initiés en matière éducative, et qui seront suivis par beaucoup d'autres. »



### ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Label Pavillon bleu, rénovation énergétique des bâtiments communaux, projet d'ombrières solaires, lauréat « France Vue sur Mer » pour la valorisation et l'accès du trait de côte, stratégie locale de gestion du trait de côte, défi maritime et littoral, charte "Zéro Plastique", projet de "renaturation"... la lutte contre le changement climatique et la préservation de notre environnement justifient cet effort communal mais rien ne se fera sans l'effort individuel de chacun. »

**ABONNEZ-VOUS** ▶ Le magazine municipal paraît tous les 4 mois (janvier, avril, juillet, octobre) • La version numérique est disponible sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr) • La version papier est distribuée dans les boîtes aux lettres des Pouliguenais • Si vous habitez hors commune, n'hésitez pas à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie par voie postale • Pour un abonnement d'un an par exemple, envoyez 4 x 4 timbres verts (20 g) • Adresse : Hôtel de Ville - Service communication - 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen (pensez à mentionner votre nom, ainsi que l'adresse à laquelle vous voulez recevoir le magazine).

**RESTEZ CONNECTÉ** ▶ Pour recevoir l'actualité municipale sur votre boîte mail sous forme de "flashes infos", envoyez votre adresse de messagerie à [infos@mairie-lepouliguen.fr](mailto:infos@mairie-lepouliguen.fr).



### URBANISME, LOGEMENTS

« Des chantiers à long terme essentiels à l'équilibre démographique du Pouliguen sont lancés : 3 opérations de logements en Bail réel solidaire, 1 projet d'habitations Santé-Intergénérationnel, 2 requalifications urbaines en lien avec l'Établissement public foncier. Une nouvelle approche des autorisations d'urbanisme avec des obligations de replantation et de compensation des espaces de pleine terre a été instaurée. »



### CADRE DE VIE, CITOYENNETÉ

« Plan de fleurissement, plan propreté, charte du mobilier urbain, projet de plantation d'arbres, commissions extra-municipales, Comité consultatif des Sages... des travaux à l'environnement, tout relève de l'amélioration du cadre de vie. Les futurs projets, comme la plantation d'arbres, se feront sur un mode participatif. »



### FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

« Lignes directrices de gestion, réforme du temps de travail, comité de suivi des investissements, non-augmentation des impôts, recherche de financements (participation à des appels à projets)... rigueur et maîtrise sont au programme. »



### TRAVAUX, MOBILITÉS

« Projet "Smart city", création d'un plan lumière pour un renouvellement de nos luminaires, diagnostic et stratégie de gestion des voiries avec un plan d'investissement annuel, schéma vélos et voirie, travaux sur le rond-point de l'Europe, dans la rue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie et l'avenue de l'Océan... un travail à mener avec nos partenaires : la Région, le Département et Cap Atlantique. »



### INFORMATION, COMMUNICATION

« Création d'une application mobile, relais médias pour le soutien aux commerçants, campagne estivale "Les Bienfaits de l'Air Marin", information régulière aux habitants, renouvellement de la charte graphique, retransmission en direct des conseils municipaux... nous avons investi dans tous les outils de communication. Cette modernisation est saluée par nos concitoyens. »



### ÉCONOMIE, TOURISME

« Logements saisonniers, accueil d'un projet à la gare, exonération des droits de terrasses pour les professionnels, marchés nocturnes... nous agissons au quotidien. Aux côtés de l'intercommunalité, nous étudions notamment la création d'un pôle d'entreprises en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). »



## 1 AN DE MANDAT EN 3 QUESTIONS



### 1 QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ ?

**Norbert Samama** : « Notre intercommunalité est trop méconnue du grand public. Pourtant, elle mériterait que chacun de nous s'y intéresse davantage, tant pour les compétences qu'elle réunit au sein de ses différentes directions, que pour les projets qu'elle porte à travers cette nouvelle mandature. De nouveaux élus et de nouvelles ambitions s'enrichissent avec l'expérience des élus renouvelés

et des projets initiés sous la précédente mandature, pour offrir demain un visage très séduisant de ce que doit être une politique au service du territoire et de ses communes. Impulsé par son Président, Nicolas Criaud, un nouveau Pacte de gouvernance a été mis en place, complété prochainement par une refonte des solidarités financières. Un projet de territoire sera acté en 2022 inscrivant notre territoire dans une vision à 2030/2050. De nombreux engagements, sous la direction de vice-présidents investis, vont porter cette dynamique ambitieuse pour nos quinze communes : PCAET (plan climat-air-énergie territorial), schéma cyclable... Cap Atlantique, plus que jamais, doit prendre à bras-le-corps l'avenir de notre territoire, de la transition écologique à la gestion des services urbains, en passant par l'économie, le logement ou encore l'aménagement... en lien étroit avec les communes et leurs maires ».

### 2 QUE DIRIEZ-VOUS DE VOTRE FONCTION DE MAIRE ?

**NS** : « La vie des maires et des élus locaux n'est pas un long fleuve tranquille ! En un an, beaucoup a été fait mais certains défis restent à relever. La transition écologique nous oblige à modifier toujours plus nos comportements. Les incivilités se transforment de plus en plus en violences verbales ou physiques. Je le regrette mais il ne faut pas céder et les combattre.

La fonction de maire appelle, en concertation avec l'équipe municipale, à décider. La crise sanitaire a exigé que des décisions soient prises dans un contexte scientifique et réglementaire incertain : fermeture des aires de jeux, obligation du port du masque, annulation de manifestations... Cela a pu être contesté mais les choix que j'ai pu faire avec nos élus ont toujours été guidés par le souci de protéger nos concitoyens, spécifiquement nos aînés.

Être maire, c'est avoir l'occasion de partager de nombreux moments, certains douloureux, d'autres heureux lors des mariages ou des réussites collectives. C'est aussi avoir la chance et le plaisir de travailler avec les élus, le personnel municipal, les bénévoles de nombreuses associations, et bien d'autres partenaires ou acteurs toujours au service de notre commune et de notre territoire, comme les maires de la baie du Pouliguen. »

## 1 AN DE MANDAT EN 3 QUESTIONS (SUITE)

## 3 LES PROJETS SONT NOMBREUX, LA COMMUNE A-T-ELLE LES MOYENS DE LES CONCRÉTISER ?

NS : « Orthodoxy budgétaire (pas d'augmentation des impôts) et optimisation financière, nous invitent à chercher constamment des financements complémentaires, notamment en candidatant aux différents appels à projets (AAP) ou à manifestation d'intérêt (AMI) : des démarches complexes, des dossiers de candidature conséquents, des lauréats peu nombreux.

Notre commune peut se féliciter d'avoir été retenue à plusieurs reprises :

- AAP "France Vue sur Mer" pour soutenir nos actions sur le trait de côte (plage Tahiti...);
- Plan de relance numérique (pour nos écoles);
- AAP "Merisier" et "ACTEE-SEQUIOA" pour la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux.

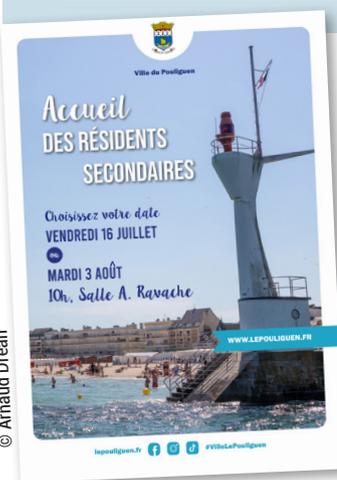
Le dernier en date est l'AMI "Cœur de Ville / Cœur de Bourg" pour nos opérations d'aménagements et pour lequel le Conseil départemental a désigné lauréate notre commune le 29 juin.

D'autres dossiers sont en attente de décisions dont un CLAN (Contrat Loire-Atlantique Nature) visant à financer la renaturation et la mise à disposition au public de deux sites de grande qualité de notre commune : les Korrigans et la Minoterie.

Ces actions nouvelles (notre commune n'ayant jamais candidaté jusqu'à présent) sont essentielles pour concrétiser les projets. ».

Afin de partager cette réflexion sur les fonctions de maire, sur la notion d'intérêt général, sur les problématiques de fonctionnement d'une mairie, les moyens à disposition, les missions à assurer, je vous propose de nous rencontrer chaque vendredi du mois d'août, de 16h30 à 17h30, pour une visite commentée de la mairie d'une heure. Ce sera également l'occasion d'échanger sur les défis communaux à relever, ou encore sur la gestion au quotidien de la transition écologique.

■ Inscriptions : 02 40 15 08 00 - mairie@mairie-lepouliguen.fr



### RÉSIDENTS SECONDAIRES NOUVEAU : DEUX RÉUNIONS AU CHOIX EN JUILLET ET EN AOÛT

Comme chaque été, la municipalité propose un temps d'échanges particulier avec les résidents secondaires. Cette année, deux réunions ont été programmées afin que les participants puissent avoir le choix : le 16 juillet et le 3 août.

Ces rencontres sont l'occasion de faire un point sur les actions menées par la Ville depuis un an, et sur ses projets.

Prochaine réunion : mardi 3 août, 10h, salle André Ravache

## Les élus sur le terrain



Avant la saison, Frédéric Dounont, adjoint Vie associative et sportive, handicap et mobilités, et Raphaël Thiollier, adjoint Jeunesse et Solidarités, ont enfourché leurs vélos aux côtés de l'association « Vélo Presqu'île Estuaire ». Objectif : se faire une idée plus précise du ressenti des cyclistes sur l'aménagement actuel de la voirie.



En juin, les élus recevaient la Fédération Française de Natation, réunie au Pouliguen pour son Assemblée générale.



Dans un objectif "zéro gaspillage", les élus ont offert aux habitants les bulbes qui ont fleuri les parterres de la commune au printemps dernier, et ce afin de permettre un nouveau cycle de floraison chez les particuliers.



Y aurait-il eu un incendie à l'Hôtel de Ville ? Heureusement non ! Les pompiers du Centre de secours du Pouliguen – Batz-sur-Mer ont simplement procédé à un exercice, avec la complicité des élus et des agents municipaux.



En avril et en mai, le maire, Norbert Samama, et Didier Brulé, adjoint aux Finances, ont répondu à toutes vos questions en direct lors de 2 Facebook live. Vous avez été 1500 spectateurs à visionner chaque vidéo.



Malgré plusieurs vols, le drapeau breton flotte toujours devant la mairie. En janvier dernier, le Conseil municipal s'était prononcé à l'unanimité en faveur de l'organisation du référendum sur la réunification de la Bretagne.

## LES ÉCHOS DU CONSEIL

### LA VILLE RENOUVELLE SON SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

La municipalité a décidé d'accorder une exonération des droits de terrasses, de contre-terrasses et droits de place relatifs aux abonnés du marché permanents pour les établissements ouverts à l'année (secteur manufacturé).

Cette aide s'inscrit dans la continuité de l'action menée par la Ville en faveur du tissu économique local, initiée dès juillet 2020. Le maire, Norbert Samama, explique : « Les commerçants qualifiés de non essentiels ou n'étant pas de première nécessité ont subi des fermetures administratives. Ils ont été durement touchés par la crise. Si l'État les a accompagnés, la Ville a souhaité montrer son attachement et son soutien à ce secteur qui constitue un facteur d'animation et d'attractivité indéniable de la commune ».

Et Didier Brulé, adjoint aux finances, de préciser : « L'exonération s'élève à hauteur de 30% pour les commerces ayant fermé moins de 3 mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, et 50% pour ceux qui dépassent cette période ».

Nathalie Bodelle, déléguée à l'Action Cœur de ville et Commerce, ajoute : « En complément de l'exonération, l'extension des terrasses approuvée l'an dernier en raison des mesures sanitaires est de nouveau accordée gratuitement ».

Pour les élus, l'objectif de ces mesures est de faciliter la reprise d'activité, dans un contexte où les mesures sanitaires en vigueur sont encore prégnantes. Le 28 mai 2021, le Conseil municipal a adopté cette exonération.

Norbert Samama se veut vigilant : « En ville, nous resterons très attentifs à l'équilibre des usages de la voie publique (accessibilité, piétons, commerces...) et, à ce titre, nous voulons éviter tout débordement des terrasses au-delà des agrandissements accordés. Sur la plage, là aussi, nous avons étendu les terrasses tout en les encadrant davantage, notamment matériellement avec un aménagement par plots ».

### ÉCOPÂTURAGE : DES MOUTONS SUR LE SITE DES KORRIGANS



Dans la continuité des initiatives environnementales prises par la municipalité (défi maritime et littoral, charte zéro plastique), il a été décidé d'instaurer l'écopâturage sur le site des Korrigans dont une partie est déjà exploitée en jardin pédagogique (Jardin de Cramphore).

Pour les élus, l'objectif est d'entretenir cet espace vert inutilisé depuis 15 ans à travers une méthode

douce et non polluante qui remplace les moyens mécaniques et les produits chimiques par des animaux herbivores.

Fabienne Le Héno, première adjointe Cadre de vie, Environnement et Citoyenneté explique : « Cette pratique exerce moins de pression sur le milieu tout en préservant la biodiversité. De plus, la présence de moutons en milieu urbain constitue un excellent support de sensibilisation ».

Pour cette mission, la commune s'est associée à Samuel Guillaume qui intervient déjà au Pouliguen dans le cadre de la reprise salicole du Clos Cario.

Le Conseil municipal a ainsi voté l'occupation précaire du terrain communal d'une superficie de 16 000 m<sup>2</sup>. Cette mise à disposition gratuite sera valable durant un an et renouvelable par période d'un an, sans que la durée globale n'excède 3 ans.

© Woodstock En Gare - Home By Me



### BIENTÔT UNE GARE REVITALISÉE

"Woodstock En Gare" a remporté l'appel à projet lancé par SNCF Gares & Connexions dans le cadre de son programme "1001 Gares". À compter de l'automne 2021, les espaces de la gare jusqu'alors inoccupés accueilleront donc une recyclerie de mobilier ancien, une boutique

d'articles d'artisanat de la Presqu'île, mais aussi un espace de co-working comprenant des bureaux partagés, une salle de réunion, des consignes, un coin café-snacking, ainsi que plusieurs zones modulables pour l'événementiel. Le maire, Norbert Samama, et Alain Guichard, délégué à l'activité économique, soulignent : « Nous remercions SNCF Gares & Connexions d'avoir associé la Ville à cette consultation. Cette initiative permettra de revitaliser la gare. Projet pluridisciplinaire, ce concept-store éthique s'inscrit dans nos objectifs liés au cadre de vie, à l'environnement, au soutien à l'économie locale et aux mobilités douces, ainsi qu'à l'animation du quartier de la gare ».

"1001 gares" vise à valoriser les bâtiments des petites et moyennes gares, souvent inscrits dans l'histoire ferroviaire et architecturale des territoires, tout en servant l'économie locale.

Le projet complet sera dévoilé à la rentrée. Rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville du Pouliguen et sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)

### BOULANGERIE À PROXIMITÉ DE LA GARE : LE POINT SUR LE STATIONNEMENT



Pour faire suite à plusieurs questions relatives au stationnement en vigueur à proximité de la pâtisserie-boulangerie EMMA (au niveau du rond-point de la Gare), la municipalité souhaite apporter son éclairage.

Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme, au Logement et Patrimoine, indique : « L'espace situé à l'arrière du commerce est classé Natura 2000 et appartient au Conservatoire du Littoral. Les propriétaires d'EMMA en ont été informés au moment du dépôt du permis de construire. Afin de faciliter la rénovation de la pâtisserie-boulangerie, cet espace a été ouvert pendant six mois aux entreprises de travaux. Il avait alors été convenu qu'il serait fermé à l'issue du chantier, hormis une bande à l'arrière pour les livraisons. Des plots ont ainsi été placés afin d'éviter les habitudes de stationnement et permettre la protection de la zone Natura 2000 ».

« À proximité d'EMMA, le parking de la gare permet de stationner facilement et en toute sécurité. Le trajet à pied est ensuite très court jusqu'à la boulangerie », précise Hervé Hogommat.

Il est à noter qu'un accord de principe s'est dégagé afin que chaque pâtissier-boulangier ferme un jour par semaine hors saison.

Le maire, Norbert Samama, et Nathalie Bodelle, déléguée à l'Action Cœur de ville et Commerce, concluent : « Cette entente trouvée entre nos pâtissiers-boulangers est la voie de l'équilibre pour que chacun exerce son activité de la manière la plus florissante possible ».



## LE Comité consultatif DES SAGES

À la suite d'un appel à candidatures lancé auprès de la population, 80 Pouliguennais ont manifesté leur souhait d'intégrer le Comité consultatif des Sages. 12 candidats ont été retenus et 6 suppléants.

Parmi les critères de sélection : le fait d'être dégage de toute obligation professionnelle, de représenter différentes appartenances socioprofessionnelles, ainsi que l'ensemble du territoire local, ou encore la motivation personnelle.

Le maire, Norbert Samama, et la première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté, Fabienne Le Héno, indiquent : «*Compte tenu du fort intérêt exprimé par les Pouliguennais, nous envisageons d'associer les candidats non retenus à la réflexion municipale, selon une formule expérimentale*».

Réunis en juin dernier, les Sages ont déterminé les sujets sur lesquels ils travailleraient en groupes durant les cinq prochaines années, à raison d'au moins un rendez-vous mensuel.

### Au programme :

- démographie ;
- circulation ;
- sécurité ;
- trait de côte ;
- culture et noms de rues ;
- port.

**LES MEMBRES TITULAIRES** (par ordre alphabétique) : Annie Athias, Annie Berthomieu, Bernard Branchat, Alain Chabrier, Maryline Denis, Pascal Deville (absent sur la photo), Jean-Claude Fradin, Michel Goavec, Dominique Hascoët, Jean-Marc Le Roux, Jean-Paul Ordroneau, Josseline Pierre.

**LES MEMBRES SUPPLÉANTS** : Gérard Berthaud, Christiane David, Sym Keun Lee, Marie-Annick Legault, Alain Magne, Isabelle Payoux.

Bernard Branchat a été désigné Président délégué.

À noter : la Ville du Pouliguen est adhérente à la Fédération française des Villes et Conseils des Sages (FVCS). Plus d'infos sur [fvcs.fr](http://fvcs.fr).



## L'APPLICATION MOBILE DU POULIGUEN DANS VOTRE POCHE !

☆  
Nouveau

Nous vous l'annonçons dans notre précédente édition, l'application officielle de la Ville du Pouliguen est désormais disponible !

Créez des notifications personnalisées en fonction de vos centres d'intérêt.

Signalez un problème sur la voie publique (voirie, éclairage, propreté...).

Retrouvez les informations pratiques de votre mairie (annuaire des services, formalités, démarches...).

Géolocalisez les commerces locaux et les professionnels de santé grâce à la carte interactive.

Consultez toute l'actualité et les événements de la commune.

Accédez au portail "Famille" (vie scolaire, menus du restaurant scolaire, petite enfance...).

Identifiez les associations qui vous intéressent en parcourant l'annuaire.

(Re)découvrez les incontournables du Pouliguen.



Découvrez l'application du Pouliguen pour vous tenir informé sur votre commune





## LES BIENFAITS DE *l'air marin*

Début juillet, la Ville lançait sa campagne estivale sur le thème des bienfaits de l'air marin, afin de promouvoir son nouveau Pavillon bleu, son espace sans tabac et son engagement dans la démarche "zéro plastique".

### LE PAVILLON BLEU

Comme chaque année, l'association Teragir a décerné ses « Pavillons bleus », mettant en valeur depuis 35 ans la qualité environnementale des plages et des ports. Le palmarès 2021 a été dévoilé lors d'une cérémonie en présence d'Annick Girardin, ministre de la Mer. Parmi les 30 sites distingués en Loire-Atlantique, on note une arrivée... celle de la plage du Nau au Pouliguen.

La commune compte donc désormais deux pavillons bleus : sa plage du Nau et son port de plaisance. Le maire, Norbert Samama, et Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté, expliquent les critères d'obtention : « Sont récompensées les communes qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable et des actions environnementales fortes ».

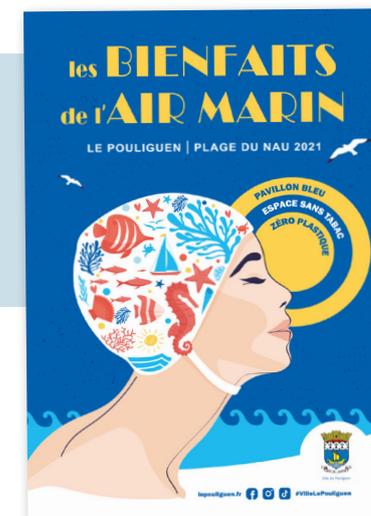
Teragir prête en effet attention à la gestion de l'eau, des déchets, à l'éducation à l'environnement, et à l'accessibilité de la plage pour tous les publics. Les élus indiquent : « C'est un véritable gage de qualité pour tous les amoureux de notre station



*familiale. Maintenant que nous détenons le label, nous en suivrons les évolutions afin de toujours maintenir, voire d'élever, notre niveau d'accueil, dans le cadre d'une politique environnementale soutenue et favorable à la biodiversité ».* Annick Girardin a annoncé que 80 % des touristes observaient ce label en choisissant leur lieu de vacances parmi les communes littorales.

*Durant l'été, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire-Océane agira sur le volet de la sensibilisation aux côtés de la Ville, en proposant des sorties pédagogiques et familiales en lien avec la qualité de l'eau.*

*Prochains rendez-vous : les 3, 6 et 13 août. (Plus d'infos : voir agenda des animations).*



*tabagisme des plus jeunes et de favoriser l'arrêt du tabac ».* L'espace est délimité par des plots. Les services de la Police municipale, ou encore les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont reçu une formation afin, eux aussi, de participer activement à la sensibilisation.

### LA CHARTE ZÉRO PLASTIQUE

Plusieurs sculptures sur sable sur le thème de l'écologie ont été réalisées par les enfants, dans le cadre de l'engagement « Zéro plastique » pris par la Ville. « *Un premier pas vers notre prise de conscience à toutes et tous* », commente le maire, Norbert Samama.

### LA CAMPAGNE

Pour porter ces sujets tout l'été, la municipalité a décidé de mener une campagne générale intitulée « Les Bienfaits de l'Air Marin ». Érika Étienne, adjointe à la communication et à l'attractivité, précise : « *Le visuel a été réalisé par la graphiste de talent Stéphanie Candelier. Nous avons souhaité valoriser la dimension maritime et littorale du Pouliguen, et ancrer la commune en tant que station balnéaire familiale. Le côté rétro n'est pas sans rappeler l'époque des bains de mer. Les bienfaits d'un environnement de qualité sur la santé étaient déjà reconnus* ».

*Des cartes postales, déclinant la campagne, ont été imprimées en édition limitée en quatre couleurs différentes.*

*Elles sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.*

### L'ESPACE SANS TABAC

L'Espace sans tabac a été inauguré aux côtés de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Afin de marquer les esprits, une sculpture sur sable représentant un cendrier, marquée « C'est une plage, pas un cendrier » a été façonnée par Stephen Lozza, puis signée symboliquement.

Marion Laloue, adjointe à la Santé, la Prévoyance et aux Séniors, est en charge du projet et du lien fort à tisser avec la ligue, auquel sont attachés les élus et le maire. Elle souligne : « *Cet espace est situé entre le club de plage La Corvette et l'Espace lecture « À Nau Plage ».* Il est créé dans un esprit de prévention, et non de répression, sans stigmatisation des fumeurs. Les objectifs sont de dénormaliser le tabac, de prévenir l'entrée dans le

# La plage du Nau À LA CARTE

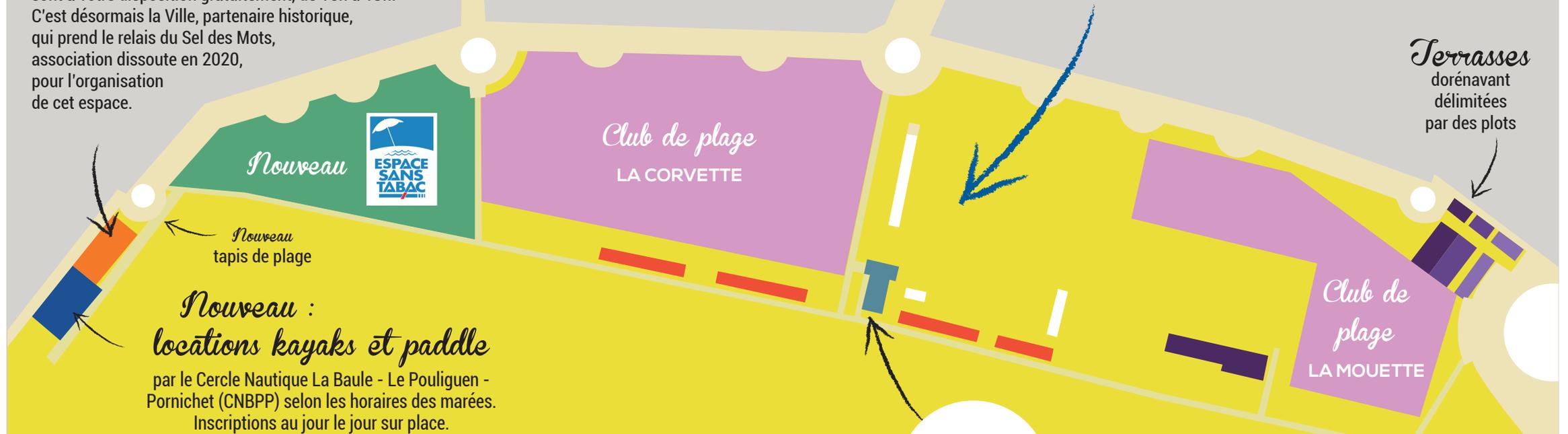
## Lecture "À Nau Plage"

Jusqu'au dimanche 29 août, plus de 600 ouvrages sont à votre disposition gratuitement, de 15h à 19h. C'est désormais la Ville, partenaire historique, qui prend le relais du Sel des Mots, association dissoute en 2020, pour l'organisation de cet espace.



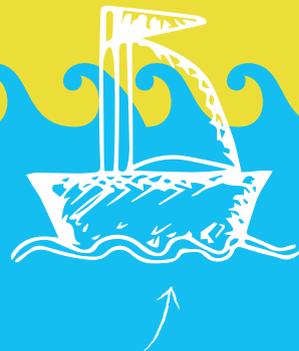
**Poste de secours**  
En juillet et août, une équipe de CRS maîtres-nageurs sauveteurs (MNS), de sauveteurs qualifiés et de surveillants de baignade garantissent la sécurité des baigneurs sur la plage et dans la bande littorale des 300 mètres.  
**Surveillance : tous les jours, 12h30-19 h**  
**Contact : 02 40 42 35 30**

**Terrasses**  
dorénavant délimitées par des plots



## Nouveau : locations kayaks et paddle

par le Cercle Nautique La Baule - Le Pouliguen - Pornichet (CNBPP) selon les horaires des marées.  
Inscriptions au jour le jour sur place.



**Nouveau**  
**CHENAL DE NAVIGATION**  
(réservé aux utilisateurs de paddles et de planches)



## Le sauvetage en mer

Au-delà de la bande littorale des 300 mètres, la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) assure la sécurité des plaisanciers en mer.

**ZONE DE Baignade PROTÉGÉE**



## Le tirallo

Le tirallo est un fauteuil flottant qui permet aux personnes à mobilité réduite de profiter de la baignade.  
**Renseignements tous les jours auprès du poste de secours : 12h30-19 h - 02 40 42 35 30**

**ZONE DE Baignade PROTÉGÉE**



**Plage du Nau Mode d'emploi**

- LES CERFS-VOLANTS**
  - Interdits du 15 juin au 15 septembre.
  - Autorisés le reste de l'année.
- LES PLONGEURS DEPUIS LA JETÉE** Interdits.
- LES BAINNAGES COLLECTIVES EN GROUPE DE MINEURS** Sous la responsabilité des personnels d'encadrement qualifiés.
- LES JEUX** Sur les emplacements réservés.
- LE STATIONNEMENT DES BATEAUX** Interdit (planches à voile, canoës...).
- LES VENDEURS AMBULANTS**
  - Autorisés du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 15h à 18h.
  - Pas plus de 2 vendeurs et sur autorisation municipale.
- LE CAMPING** Interdit.
- LES CHIENS, LES ANIMAUX DOMESTIQUES, LES CHEVAUX**
  - Interdits de 9h à 20h du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.
  - Autorisés avant 10h et après 19h du 1<sup>er</sup> au 30 septembre.
  - Autorisés le reste de l'année.
- LES FEUX** Interdits.
- LA CONSOMMATION ET LE TRANSPORT D'ALCOOL** Interdits du 15 juin au 15 septembre de 21h à 12h (y compris sur la promenade de la plage / hors établissements).
- LES NUISANCES SONORES** Interdites (y compris sur la digue).
- LES DÉTECTEURS DE MÉTAUX** Interdits du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 10h30 à 19h (y compris sur la promenade de la plage).
- LE NARGUILÉ (CHICHA)** Interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.
- LES PHOTOS ET VIDÉOS** L'exercice de la profession de photographe-filmateur est strictement réglementé (s'adresser en mairie).
- LES VÉHICULES** Interdits (sauf dérogations municipales).
- LES DOUCHES** Pour ne pas gaspiller l'eau, rincez-vous, et puis c'est tout !
- GARDONS NOS ESPACES NATURELS PROPRES** Pour vos déchets, des poubelles sont à votre disposition le long de la plage.
- LES CIGARETTES** Interdites au sein de l'Espace sans tabac du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.
- PROTÉGEONS NOTRE OcéAN** Évitez l'usage du plastique.



**MÉGOT RECYCLÉ = EAU PROTÉGÉE**

Le saviez-vous ? Il est estimé à 580 000 le nombre de mégots jetés chaque année sur le territoire de Cap Atlantique. Or on considère qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau. Ils sont jetés au sol par 2 fumeurs sur 3. L'objectif du dispositif « Mé-Go ! » initié par Cap Atlantique est d'inciter les fumeurs à utiliser les mégotiers. **4 ont notamment été installés sur la plage du Nau.** Les habitants qui le souhaitent pourront également jeter en grande quantité leurs mégots dans des bornes d'apport volontaire installées à Saint-Molf et à La Baule-Escoublac. Ce service de collecte et de recyclage des mégots de cigarettes, dont l'usine est basée à Brest, est unique en France et en Europe.

**LES BRACELETS DE PLAGES AU SERVICE DES PARENTS**

Sur la plage, les CRS ont pour mission d'assurer, en complément de la vigilance parentale, la protection d'enfants en bas âge qui s'égareront régulièrement et se mettent en danger. Grâce au bracelet d'identification, faites équipe avec les CRS pour renforcer la sécurité des plus jeunes. Obtenez-le gratuitement au poste de secours, en inscrivant le prénom et le numéro de téléphone portable de la personne chargée de l'enfant. Ce dispositif est mis en œuvre par Groupama Loire-Bretagne et les CRS, sur la plage du Nau jusqu'au 29 août.



**LE POINT SUR LA REDEVANCE DES CLUBS DE PLAGES**

Trois associations à but non lucratif occupent la plage du Nau : le Club de la Mouette, l'Amicale laïque avec le Club de la Corvette et la Piscine du Nau. L'association « La Piscine du Nau » exerce une activité d'initiation à la natation et paie une redevance de 1020 € depuis trois ans, ce qui n'est pas le cas des deux autres associations. Cette différence de traitement, ne reposant sur rien, est aussi criante avec les autres clubs de plage de certaines communes (Batz-sur-Mer et Pornichet) où ces clubs pour enfants exercent les mêmes activités en payant une redevance de 5 €/m<sup>2</sup> de terrain occupé.

proposée répond à l'intérêt général public (caractère caritatif, social ou humanitaire) ou à un intérêt communal certain et est dépourvue de tout caractère lucratif.

L'association du Club de la Mouette est autonome, à activités lucratives essentiellement et ne redistribue pas ses bénéfices à hauteur de 10 227 € pour un montant de recettes de 60 176 € selon son rapport financier de 2021.

Le Club de la Corvette redistribue la totalité de ses bénéfices à l'association de l'Amicale laïque dont les activités à l'année ne sont pas lucratives (soutien scolaire, accès à la culture, activités sportives gratuites ou à faible coût...).

La municipalité a souhaité remettre à plat la situation de chacun des clubs au regard de la loi en vigueur, notamment l'article L.2125-1 du CG3P qui pose le principe selon lequel toute occupation ou utilisation privative du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Quelques exceptions permettent d'échapper à cette règle et de délivrer gratuitement un titre d'occupation à des associations à but non lucratif : l'activité

Afin de prendre en considération ces situations différentes, dès cette année, il a été décidé de demander une redevance d'occupation au Club de la Mouette de 250€/mois ce qui représente, au regard de la surface occupée de 2600 m<sup>2</sup> sur le domaine public, 10 centimes/m<sup>2</sup>, très loin des 5 €/m<sup>2</sup> des communes voisines.

**ET AUSSI...**



La pratique du vélo est interdite sur la promenade du port et de la plage pour la quiétude des piétons.

*Nouveau*



**AU POULIGUEN, J'OPTE POUR LA BONNE TENUE**

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, qu'on soit à vélo ou à pied, il est interdit de se trouver en maillot de bain ou torse nu, en ville, dans le bois, sur le quai et la promenade.



**DES MESURES POUR RÉGULER LES JET-SKIS**

Non-augmentation de la flotte de jet-skis existante / Sorties des jet-skis par groupe de 6, avec accompagnateur / Retour au port seulement pour se ravitailler en carburant et non plus entre chaque balade / Les volontaires pour une promenade en mer devront prendre possession de l'engin au large.



### QUAND LES ENFANTS S'Y METTENT

"Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement", tels sont les termes qui constituent la colonne vertébrale du projet pédagogique de l'accueil de loisirs La Caravelle. « Toute l'année, nous créons des animations en lien avec cette thématique affirmée par la municipalité », indiquent Katia Leroux et Justine Guillard, les responsables de la structure. Les enfants de 3 à 11 ans ont ainsi pu participer à une opération de nettoyage de la plage aux côtés de l'association DECOS. « Ils ont pris conscience de l'impact que pouvaient avoir les micros morceaux

de plastique sur les animaux », soulignent les responsables. Les citoyens en herbe rencontrent également régulièrement les bénévoles du Jardin partagé et pédagogique de Cramphore. Cet été, les animatrices leur ont concocté des ateliers de recyclage. Les matériaux récupérés deviendront des mangeoires à oiseaux, des vases, de la décoration pour le jardin et même des habitats à insectes. « Nous les invitons à travailler leur imaginaire » explique l'équipe qui a déjà hâte de pouvoir reprendre les ateliers cuisine : « Nous allons aux halles avec les enfants pour nous fournir en produits locaux. Les commerçants nous présentent toujours leurs produits avec passion ». Au-delà des activités, c'est l'ensemble de l'organisation qui est repensée : goûter sans contenant plastique ou encore une diminution des transports.

Contact : 02 40 42 29 08  
[enfance.lepouliguen@wanadoo.fr](mailto:enfance.lepouliguen@wanadoo.fr)

### NOUVEAU : LA MUSETTE DU LITTORAL

En partenariat avec le CPIE Loire Océane, le Bureau d'information touristique du Pouliguen met à votre disposition une musette vous invitant à explorer les richesses de la biodiversité littorale, en famille, en amis ou en solo. Jumelles, loupe, bac d'observation, outils pour la pêche à pied... le sac-besace est complet et facile à transporter. Il est possible de l'emprunter jusqu'à 7 jours. À l'aide des différents carnets, vous pourrez composer votre parcours au gré de vos envies.



© CPIE Loire-Océane

Réservez votre musette auprès de l'Office du Pouliguen (uniquement sur place). Le chèque de caution de 250 € ne sera pas encaissé.

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE : ACCUEIL TOUTE L'ANNÉE

Le saviez-vous ? Si vous aimez les balades en bateau, comme avec la Chaloupe sardinière, les parcs animaliers (Océarium, Branféré ou Planète sauvage), ou si vous avez tout simplement besoin d'un ticket de bus Lila, le bureau d'information touristique du Pouliguen propose des billetteries, dont la plupart à tarif préférentiel. Dès septembre, la vente des titres de transport de la SNCF reprendra.

Il est à noter que l'espace boutique propose dorénavant de nombreux produits issus de l'artisanat local. Avec ses produits marqués aux couleurs du Pouliguen, la boutique regorge d'idées cadeaux : plateaux en bois, vaisselle, décoration...



© SPL Bretagne Plein Sud

Bureau d'information touristique - Quai du Commandant l'Herminier - 02 40 24 34 44  
 Agenda sur [www.labaule-guerande.com](http://www.labaule-guerande.com)

Sur près de 95 km, le trait de côte du territoire dans ses parties dunaires et de falaises est **dynamique et mobile** : La Falaise de la Mine d'Or à Pénestin, la Pointe de Pen-Bé à Assérac, Kercabellec à Mesquer, l'Anse de Bayaden à Piriac-sur-Mer, la Flèche de Pen-Bron à La Turballe, la Côte Sauvage au Pouliguen.



### UN TRAIT DE CÔTE À PROTÉGER

Tout récemment, des effondrements ont conduit à fermer le sentier littoral à Batz-sur-Mer et la "plage Tahiti" au Pouliguen. Divers enjeux sont donc concernés, comme le sentier littoral mais aussi des habitations ou des réseaux, à des échéances plus ou moins lointaines, à moins de 10 ans pour les premières. « Il était inenvisageable de ne pas nous investir sur cette problématique lourde de conséquences pour notre territoire intercommunal et communal », explique le maire, Norbert Samama.

- Comment développer une culture des habitants et sensibiliser les usagers du littoral en les intégrant à la démarche ?
- Comment rendre acceptables les décisions à prendre et faire du facteur humain une clé de réussite du projet ?

« Début 2021, notre commune, suite à l'éboulement de sa plage Tahiti, a initié un projet visant à l'identification des grands enjeux du devenir de cette partie de la côte, et dans une projection à moyen terme des différentes actions à mener. Ce projet doit, là aussi, permettre de croiser les enjeux techniques avec ceux relevant du paysage, du patrimoine, de l'écologie et des usages afin d'appréhender notre côte dans son ensemble et dans toutes ses spécificités », poursuit le maire. Au-delà, pour deux sites identifiés (Pointe de la Pierre Plate et boulevard du Labego), l'objectif est de soumettre des propositions concrètes d'intervention pour rétablir l'accès aux plages dans des conditions de sécurité maîtrisées.



Dès septembre 2020, la Ville du Pouliguen, par l'intermédiaire de sa vice-présidence intercommunale relative à la stratégie foncière et littorale, est devenue partie prenante et active d'un groupe de travail sur l'érosion littorale visant à l'élaboration d'une stratégie locale du trait de côte. Cap Atlantique et la CARENE, candidats à un appel à projets ANEL/CEREMA sur la gestion intégrée du littoral, ont été officiellement désignés lauréats.

La commune du Pouliguen, candidate à l'appel à projets « France Vue sur Mer » du CEREMA, sous la tutelle du ministère de la Mer, a été désignée lauréate le 9 juin, lui permettant d'accéder à un financement exceptionnel.

L'objectif, sur les deux ans qui viennent, est de définir à l'échelle de nos territoires, une stratégie globale de gestion du trait de côte, un véritable projet d'aménagement du territoire :

- Où laisser faire (voire arrêter de protéger et démanteler des ouvrages) ?
- Où protéger ? Qui ? Comment ? Avec quels financements ? Faire du repli stratégique ?
- Comment garantir l'accès et l'usage du littoral à tout un chacun ?

« Le projet de loi "Climat et Résilience" actuellement en cours de discussion invite, dans son article 58 qui vise à confier aux intercommunalités et communes des responsabilités accrues, notamment via des outils d'aménagement du territoire, à avancer vite », alerte le maire, qui conclut : « Si notre trait de côte suscite de nombreuses interrogations de la part de nos habitants, des démarches importantes ont été engagées par notre commune qui nous l'espérons, nous permettront de revenir vers chacune et chacun très prochainement ».



### LOLA SORIN, EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

À tout juste 18 ans, Lola Sorin est déjà championne de France, du monde, et vice-championne d'Europe. Sa discipline : la planche à voile. Plus exactement, la planche avec foil, cet aileron qui permet de survoler la surface de l'eau. Son objectif : participer aux Jeux Olympiques - Paris 2024. La municipalité a décidé de soutenir financièrement la jeune fille qui évolue depuis l'âge de 10 ans dans la baie du Pouliguen, au sein du Cercle nautique La Baule - Pornichet - Le Pouliguen (CNBPP). **Portrait.**

C'est au club Yagga de Pornichet que Lola Sorin a débuté la planche à voile. « *Ma première semaine de planche est mon pire souvenir sur l'eau* », s'amuse-t-elle. « *J'ai continué une seconde semaine uniquement parce que mon père voulait partager son loisir avec moi* ». Lola est alors "la petite sportive de la famille" et fait déjà de l'athlétisme en compétition. Il ne lui faudra pas plus d'un été pour être repérée par la section voile du collège. « *J'ai pu avoir un emploi du temps aménagé pour pratiquer. À partir de ce moment, j'ai toujours été licenciée au CNBPP* », se souvient-elle.

Au lycée, elle se consacre 20h par semaine aux entraînements et les résultats sont là, avec 1 an d'avance. En terminale, Covid-19 oblige, les compétitions sont suspendues. Elle passe alors de la planche classique (RS-X) au IQ-Foil, le support olympique pouvant atteindre les 50 km/h. Face à une soixantaine de concurrentes, elle devient championne du monde Formula-Foil et entre deux compétitions, elle décroche son bac scientifique avec mention.

Elle se lance alors dans des études à Nantes pour devenir manager du sport. Lorsqu'elle se projette, elle se dit qu'elle aimerait bien ouvrir sa propre école de voile « *mais ça, ce sera après les JO* », s'arrête-t-elle. Car Lola Sorin nourrit aujourd'hui son rêve : croquer la médaille olympique.

Courageuse et battante, Lola Sorin s'émerveille lorsque la mer tempétueuse bat les falaises pouliguenaises de la Côte sauvage. Elle aime la sensation de liberté sur l'océan et entre en compétition au son de Rocky 3.

Grâce à ses partenaires, dont la Ville du Pouliguen désormais, elle peut financer ses déplacements et acheter du matériel : des voiles ou encore des combinaisons.

Frédéric Dounont, adjoint à la Vie associative et sportive, au handicap et mobilités, supporte la jeune planchiste : « *Elle a du mérite car en général ses concurrentes ont commencé plus tôt qu'elle. Elles ont souvent déjà un sportif de haut niveau dans la famille. Lola portera sans nul doute haut les couleurs du Pouliguen et de sa baie* ».

 Inédit

## Vers plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. "Terre de Jeux 2024" est un label destiné aux territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants, quels que soient leur taille ou leurs moyens. C'est dans cette aventure qu'a souhaité s'engager la municipalité. Frédéric Dounont, adjoint à la Vie sportive et associative, au handicap et mobilités, indique : « *La fête sera plus belle si elle est partagée pendant les semaines de compétition et c'est dès aujourd'hui qu'une dynamique doit se créer* ». Faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux, changer le quotidien grâce au sport, donner au plus grand nombre la chance de vivre les JO... telles sont les ambitions nourries par le label.

LE POULIGUEN

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

### Retour en images



Durant tout le week-end, 48 équipes se sont rencontrées dans le cadre de l'Open Plus et de la Juniorleague.



Vendredi 18 juin, les élus inauguraient les nouveaux terrains de basket dans le bois permettant la pratique du 3x3, sport collectif urbain numéro 1 dans le monde, en présence de Dominique Gentil, capitaine de l'équipe de France 3x3.



 Des animations pour tous ont été proposées gratuitement, en plus de la compétition officielle : basket scolaire inclusif, ou encore basket santé. Les élus ont notamment été sensibilisés à la pratique de l'handibasket.



**RÉSEAU D'ENTRAIDE : APPEL À CANDIDATURES**

Alors que les confinements ont réaffirmé la nécessité de tisser des liens intergénérationnels de proximité, la Ville lance un appel à candidatures pour son réseau d'entraide. Si vous souhaitez vous investir pour la collectivité et venir en aide aux personnes âgées, parfois isolées, n'hésitez pas à contacter le CCAS. Vous serez mis en contact avec des séniors et pourrez créer ensemble une relation durable. Discussion, lecture, jeux, promenade... toutes les activités seront les bienvenues, sachant que le réseau ne se substitue pas aux autres aides (ménage, cuisine...). Si la fréquence des visites est laissée libre, le planning des rencontres est formalisé dans un contrat établi entre le CCAS, le bénéficiaire et les bénévoles.

**Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 17, rue Jules Benoît - 02 40 15 08 02 - Du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h (le mercredi sur rendez-vous) - [afsociale@mairie-lepouliguen.fr](mailto:afsociale@mairie-lepouliguen.fr)



Dans le cadre de la gestion sanitaire des vagues de chaleur, les personnes isolées, âgées et/ou handicapées du Pouliguen, qui le désirent, peuvent se faire recenser auprès du CCAS. Elles seront contactées en cas d'alerte météo.



Début juillet, la résidence de retraite A. Rochefort accueillait, pour la première fois dans son enceinte, une ponette haute de 77 cm dans le cadre de séances de médiation équine, initiées par la municipalité.



Après une année difficile, l'animation a pu reprendre à l'EHPAD A. Rochefort. En juin, dès l'assouplissement des mesures sanitaires, les résidents ont pu assister à un concert en extérieur. Un moment très émouvant.

**PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE !**

La Ville vous propose plusieurs aides pour accompagner la scolarité et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Pour les obtenir, renseignez-vous dès à présent en mairie.

**L'ALLOCATION POUR LES ÉTUDIANTS**

Une allocation mensuelle peut être accordée aux étudiants de moins de 26 ans dont la famille\* demeure depuis au moins six mois au Pouliguen. Elle est versée à partir de la deuxième année d'études supérieures, sous conditions de ressources. L'étudiant doit être fiscalement à la charge de ses parents et louer un logement dans le cadre de ses études.

Pour obtenir cette aide, les démarches sont à effectuer auprès du CCAS, **avant mi-septembre**.

**L'ALLOCATION POUR LES APPRENTIS**

Une allocation forfaitaire peut être versée aux apprentis dont la famille\* demeure depuis au moins six mois au Pouliguen. Les jeunes peuvent la recevoir à deux reprises : en première, puis en deuxième année d'apprentissage. Les ressources ne sont pas examinées.

Pour obtenir cette aide, les démarches sont à effectuer auprès du CCAS, **jusqu'à mi-décembre**.



\*L'un des deux parents au moins doit résider au Pouliguen depuis au moins six mois.

**LE PASS'ASSOCIATIONS**

Gratuit, individuel et nominatif, le Pass' est accepté par une quinzaine d'associations partenaires de la Ville. Grâce à lui, vous pourrez régler 50 % des dépenses liées à l'adhésion de votre enfant au sein d'une association (cotisations, licences, inscriptions, assurances, cours, stages, etc.), et ce dans la limite de 100 euros.

Ce Pass' est valable pour une activité sportive et/ou culturelle, ainsi que pour les stages organisés pendant les vacances scolaires.

**Auparavant réservé aux enfants âgés de 5 à 16 ans, le Pass' est désormais élargi aux tout-petits dès 3 ans.** Pour l'obtenir, vous devez résider à l'année au Pouliguen\*.

**LES RÉSULTATS D'UNE VIE SCOLAIRE AU POULIGUEN**

*Au Collège Jules Verne*

**93 %**  
DE RÉUSSITE  
AU BREVET

*Bravo à tous les collégiens et à l'équipe pédagogique pour leur travail!*

**66 %**  
DES ÉLÈVES  
OBTIENNENT  
UNE MENTION



**MÉMO VACANCES**

**RENTRÉE**  
jeudi 2 septembre

**VACANCES DE LA TOUSSAINT**  
Du samedi 23 octobre au  
lundi 8 novembre

**VACANCES DE NOËL**  
Du samedi 18 décembre au  
lundi 3 janvier

## TRAVAUX



### ÉCLAIRER MIEUX, CONSOMMER MOINS

Si la maintenance des installations d'éclairage public est toujours assurée par le Syndicat départemental d'énergie (SYDELA), la Ville a opté pour un nouveau contrat, passant du forfait n°2 au niveau 3 afin de garantir un niveau de

pannes d'éclairage simultanées inférieures à 1%. Le coût annuel s'élève à 62 000 €, forfait revenant à un niveau de dépenses inférieur aux années précédentes en raison des nombreuses interventions sollicitées.

Cette nouvelle stratégie repose sur quatre axes :

- passer d'un entretien forfaitaire à un fonctionnement par objectifs, plus rentable au vu des consommations, défaillances et interventions ;
- initier le renouvellement de l'éclairage ;
- développer un "plan lumière" qui permettra de valoriser le cadre et l'image du Pouliguen en éclairant mieux et en consommant moins ;
- développer les systèmes intelligents de demain en vue d'une "smart city" (ou ville connectée).

### RUE PIERRE 1<sup>ER</sup> DE SERBIE : S'ADAPTER AUX USAGES

La rue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie est cette voie en double sens qui longe le bois. Jusqu'alors, elle se terminait par un sens unique, obligeant les automobilistes souhaitant regagner la côte à faire un crochet par la rue de la Plage déjà très fréquentée.

Afin de fluidifier la circulation, le double sens a donc été rétabli à l'extrémité de la rue. La vitesse de circulation a été limitée à 30 km/h. Afin de préserver la continuité cyclable et de définir les stationnements, le marquage au sol a été affirmé. « Cet aménagement est une première étape vers



la requalification de la place Delaroché Vernet faisant la jonction entre la promenade, la plage et le bois », indique Pierre-André Larivière, délégué aux Travaux, à la Voirie, aux Équipements.

### ÉTIER : ARRACHAGE D'ESPÈCES INVASIVES ET ABATTAGE DE CYPRÈS MORTS

Dans le cadre de sa compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (Gemapi), Cap Atlantique est notamment chargé d'entretenir le système d'endiguement des étiers du Pouliguen et de la Torre. À ce titre, l'arrachage mécanisé d'espèces invasives et/ou envahissantes est planifié entre le 30 août et le 10 septembre sur l'ensemble de la zone. Les interventions prévues Quai L'Herminier, Bôles de Goustan et à

la Minoterie ne dépasseront pas une journée par secteur (9h-17h). Par ailleurs, sur les 121 cyprès alignés, 25% sont morts et représentent un risque à court terme pour l'intégrité de la digue. Le Conservatoire du littoral, gestionnaire de cet espace boisé, envisage l'abattage de 40 sujets après la période de nidification et avant l'arrivée de nouvelles espèces. La municipalité attend des compensations par de nouvelles plantations.

## BIENVENUE À...

*Nota bene : pour les policiers municipaux, les noms de famille sont préservés dans un souci de sécurité.*



Jonathan  
G.

Suite au départ de José A., parti rejoindre sa région natale, **Jonathan G.** a rejoint les effectifs de la Ville en tant que brigadier. Titulaire d'un BEP "services à la personne" pour devenir éducateur spécialisé, il a été pompier volontaire durant 8 ans avant d'entrer à la mairie de Guérande, d'abord en tant qu'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) puis en tant que policier municipal. Titulaire du certificat de maître-chien, cet originaire du Pouliguen aime avant tout le terrain et a souhaité s'investir dans le projet "sécurité - prévention" porté par la municipalité.



Erwan  
D.

Steeve S. est parti rejoindre sa région de cœur. Un nouveau responsable de la police municipale sera recruté prochainement. L'équipe se voit dès aujourd'hui renforcée d'un agent permanent. **Erwan D.** a ainsi intégré le service début juillet. Depuis 9 ans, il était brigadier-chef principal pour la Ville de Guérande. Paysagiste-élagueur puis régisseur de salle, il a débuté son expérience dans la police dès 2005 à Saint-Lyphard. Aux côtés de Jonathan G., ses objectifs sont définis : « *recréer du lien avec la population et participer à un important travail de sécurité pour rassurer chacun.* »



Stéphane  
TATTEVIN

Suite au départ à la retraite de Loïc Bily, **Stéphane Tattevin** a rejoint le Centre technique municipal. Il est le nouveau responsable du service voirie, festivités, signalisation et propreté publique qui regroupe 14 personnes. Durant 27 ans, il a été responsable de l'événementiel technique et des équipements sportifs au sein de la Ville de Guérande. Il a décidé de rejoindre Le Pouliguen pour les spécificités liées à sa dimension maritime. « *Le Directeur des services techniques est compétent et les projets portés par Le Pouliguen promettent des évolutions pratiques intéressantes* », indique-t-il.



FOCUS SUR LES RENFORTS

Cette année, six saisonniers ASVP\* (contre cinq auparavant) sont venus prêter main-forte aux deux ASVP permanents. Ensemble et aux côtés des deux policiers municipaux, ils garantissent le respect du Code de la route en termes d'arrêt, de stationnement et d'assurance des véhicules. Recrutés pour leur aptitude à la médiation et leur sens du service public, ils veillent également au bon déroulement des événements. Ils sont présents pour aider les usagers et dialoguer avec les populations spécifiques.

\*ASVP : Agent de surveillance de la voie publique

## STATIONNER ET CIRCULER MALIN

Au Pouliguen, le stationnement est gratuit toute l'année. Vous pouvez garer votre véhicule sur les parkings de proximité et profiter pleinement du cœur de ville.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le stationnement en zone bleue est toujours gratuit, mais limité à 2 heures.

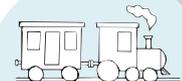
Pensez à poser votre disque !

Parkings P1, P2 et P3 du centre-ville le long du boulevard Civanam.  
**Gratuit et longue durée**

Parking du Port 2 boulevard de la Libération, à proximité de l'hôtel.  
**Gratuit et longue durée**

Parkings Jean Moulin et du Port en zone bleue.  
**Gratuit et limité à 2h**

La navette fluviale vous permet de passer du quai Rageot de La Touche de La Baule à la promenade du Pouliguen en quelques minutes. Affichage des horaires et tarif sur place.



**LE PETIT TRAIN NOCTURNE**

Les mercredis et samedis, de 20h30 à 22h30, jusqu'au mercredi 25 août.

**Durée du circuit : 30 min - Tarif : 0.50 € par personne - Arrêts : Office de tourisme / Quai Sandeau / Camping du Cléin / Camping Les Mouettes / Parking P2 du centre-ville (à proximité de l'école V. Hugo) / Place de l'Église.**



### ET SI VOUS TENTIEZ LA CALÈCHE ?

Respectueuse de l'environnement et ludique, la calèche permet de desservir le centre-ville et ses commerces, depuis les parcs de stationnement extérieurs. Cette navette originale circule les jours de grand marché : le mardi, vendredi et dimanche, de 10h30 à 13h, jusqu'au dimanche 29 août.

**Circuit de 30 min (dernier départ 12h30). Gratuit**  
**Arrêts : Parking P2 du centre-ville (à proximité de l'école V. Hugo) / Poste / Petit bassin / Bois.**

## PRATIQUE



### ARRÊTÉ TRANQUILLITÉ

Afin de veiller à la tranquillité publique, la municipalité a pris un nouvel arrêté permanent. Pour le maire, Norbert Samama, il s'agit « d'éviter toute forme de dérangement pendant cette période de congés, après une année difficile pour tous ».

Il précise : « Il est de notre intérêt de préserver le calme et la quiétude qui font la réputation du Pouliguen et qui justifient le choix de notre station comme lieu de séjour privilégié pour de nombreux estivants et pour nombre de nos résidents qui ne partent pas vers d'autres destinations ».

Ainsi, jusqu'au 31 août :

- les travaux bruyants sont interdits et doivent être suspendus.
- Les dépôts de matériaux ou de végétaux ne sont quant à eux pas autorisés sur la voie publique afin de ne pas créer d'encombres.
- Les travaux à l'intérieur des bâtiments peuvent être maintenus, sous certaines conditions.
- La tonte des pelouses est autorisée en journée : de 9h30 à 12h, et de 15h à 18h (sauf dimanche et jours fériés).

*Il est à noter que les services municipaux peuvent intervenir en tout temps, compte tenu de leur mission de service public, et ce de manière adaptée. Des dérogations peuvent exceptionnellement être accordées pour les travaux urgents touchant à la sécurité et à la salubrité publique.*

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Selon le planning prévisionnel, les prochains conseils se tiendront **jeudi 30 septembre** et **vendredi 17 décembre, en mairie**. Suivez les séances sur la chaîne Youtube "Ville Le Pouliguen" (lien du "live" sur la page Facebook "Ville Le Pouliguen"), et en replay sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr).

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ



**Un Cap**

**Contre vents et marées.** Avancez et vous serez contesté. Preuve en est : le projet de logements saisonniers (19) et familiaux en accession abordable (8, soit potentiellement 22 résidents principaux) envisagé Rue de la Gare et rendu possible grâce à l'exercice, par la Ville, de son droit de préemption. L'acquéreur du bien nous avait menacés d'en faire un sujet médiatique, menace mise à exécution fin juin. C'était le prix à payer pour porter ce projet pourtant soutenu par les organisations (CCI, CMA, UMIH4) et les acteurs économiques locaux qui ne cessent de nous alarmer sur le manque de logements saisonniers. La minorité s'est opposée faisant fi de l'intérêt général, de la purge du droit de préemption et du jeu des propriétaires – un bien passant en un an de 575 000€ à 910 000€. En exerçant son droit de préemption avec révision de prix (≈ 620 000€), la commune envoyait un signal aux acteurs fonciers.

**Préserver l'avenir.** La crise sanitaire ne cesse de durer mais il ne faut aucunement se décourager. Concerts, expos, animations... nos équipes et nos associations redoublent d'efforts pour vous offrir un bel été. C'est cet enthousiasme que nous portons dans chacun des projets présentés ; éducation – rénovation d'école, cadre de vie – fleurissement, santé – mutuelle, sport – terrains basket 3x3...

**Être présents.** Nous espérons très vite, au-delà de nos contacts quotidiens, vous retrouver lors de réunions publiques pour vous présenter les évolutions possibles de la commune, les projets initiés et les actions envisagées.

Passez un bel été, en restant prudent.

**L'équipe majoritaire**

## TRIBUNES DE LA MINORITÉ



Le 25 juin dernier Ensemble pour le Pouliguen a voté contre la préemption du 26 bis rue de la Gare.

### Un projet absurde et un gaspillage pour les finances

La mairie a préempté une maison entièrement rénovée et vendue 910 000 € à une famille avec 3 enfants, pour la détruire et y construire principalement des logements pour saisonniers. Cette même maison, vétuste, avait été vendue en septembre 2020, 577 000 €. À l'époque, la mairie avait explicitement renoncé à son droit de préemption. Depuis, plus de 200 000 € de travaux ont été réalisés et c'est maintenant que le Maire s'y intéresse pour la détruire !

Créer 19 logements de saisonniers en centre-ville, avec des perspectives de cohabitation difficile entre résidents et saisonniers, est une fausse bonne idée. Et quid de ces logements en dehors de la saison ? D'autres solutions moins chères et plus adaptées existent sur des sites appartenant déjà à la Mairie !

### Absence de politique en faveur de l'installation des jeunes familles

Corriger l'évolution démographique en accueillant de jeunes familles avec enfants, voilà la priorité ! Alors que notre commune a perdu 1000 habitants en 10 ans et que nos écoles se vident, cette famille avec 3 enfants de 10 à 15 ans venait pour s'installer à l'année. **Quel accueil !**

La commune possède du foncier qui pourrait être mis à profit sans délai pour des logements de familles et de saisonniers plutôt que de recourir à une préemption coûteuse avec destruction d'une habitation rénovée et bétonnage d'une parcelle arborée du centre-ville : **Un choix absurde aussi pour l'environnement !**

Ensemble pour le Pouliguen

L'intérêt général, une notion subjective ?

Sur le plan politique, l'intérêt général est très utilisé dans les discours et souvent invoqué pour légitimer les décisions prises par nos gouvernants.

Ces derniers ont découvert en lui un moyen d'asseoir leur autorité et leurs prérogatives.

Au prétexte de l'intérêt général, le maire du Pouliguen serait-il tout puissant pour acquérir des terrains et des biens immobiliers en utilisant son droit d'expropriation et de préemption ?

La situation du logement est-elle tellement critique dans notre commune que cela l'autorise à faire tout ce qu'il veut sans contraintes ?

L'usage du droit de préemption, "le droit du seigneur", n'est pas sans conséquence :

Par son exercice, une famille avec trois enfants, très désireuse de s'installer dans notre commune, s'est retrouvée spoliée de sa future maison et est aujourd'hui dans une situation critique.

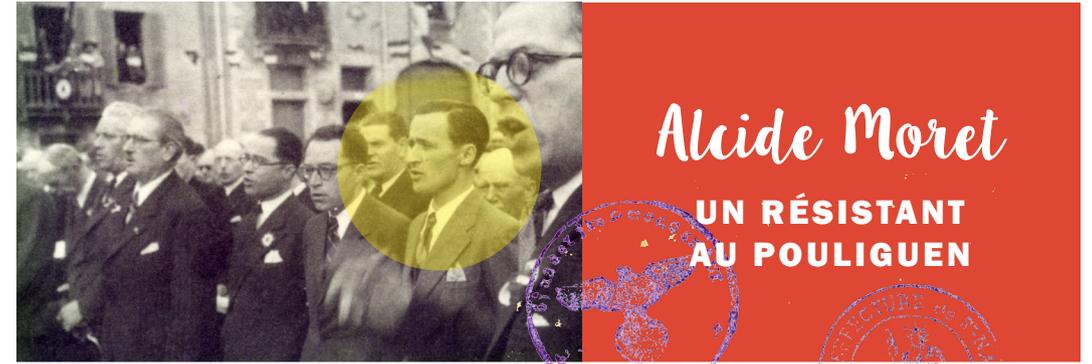
Si l'objectif était de décourager l'installation de nouvelles familles dans notre commune, on ne s'y prendrait pas autrement !

Cette même notion d'intérêt général provoque également une inégalité de traitement entre deux associations pouliguennaises, l'une étant reconnue d'intérêt général l'autre non. Le club de la Corvette bénéficiera de la gratuité de la mise à disposition de la plage du Nau cet été. La Mouette Club de Plage paiera une redevance.

Une décision injuste, arbitraire et éloignée du seul intérêt qui vaille, celui des enfants.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Valérie Ganthier et Nicolas Pallier  
Le Pouliguen Authentique



À la libération de la Poche, Alcide Moret (à droite) participe à La Baule au défilé des FFI. Collection Luc Braeuer.

C'est en faisant des recherches pour le carnet du Pouliguen consacré à la Poche de Saint-Nazaire que l'équipe des Greniers de la Mémoire est tombée sur le nom d'Alcide Moret, cité dans un numéro de la revue "Aremors", comme **chef de section des Forces françaises de l'intérieur (FFI), expert en faux papiers et "passeur"**.

Embarqué depuis Le Pouliguen à bord de bateaux de pêche, caché sous un faux plancher, récupéré au large, il rejoignait Nantes pour transmettre ses messages aux alliés.

« Un jour, explique-t-il dans la revue de l'Aremors, une vedette allemande fonce sur nous. On ramenait des pneus de vélo usagés, du courrier, du ravitaillement... On a tout jeté à la mer. Les Allemands ont demandé si nous avions du poisson, et après notre réponse négative, sont repartis. Ouf ! »

**« Que vois-je ? Des gens du Pouliguen, à qui j'avais fabriqué des faux papiers, arrêtés ».**

Alcide Moret profitait également des trains d'évacuation. « On utilisait les "capotes anglaises". On y glissait les documents, les renseignements écrits sur du papier pelure. Et on se les mettait comme suppositoires ».

Un jour, en gare de Savenay, il est arrêté par des Allemands : « Ils m'ont fait entrer dans la salle d'attente. Que vois-je ? Des gens du Pouliguen, à qui j'avais fabriqué des faux papiers, arrêtés. Je me dis : "Ça y est ! Ils ont parlé". Ils me font de la tête un signe négatif. Les douaniers m'obligent à me déshabiller. Je suis resté en slip. Je leur ai demandé : "Je l'enlève ? - Nein". Heureusement ! ».

Faux tampons réalisés par Alcide Moret. Collection Luc Braeuer.



Alcide Moret et son épouse Marie-Henriette, alors retraités de l'éducation nationale. Collection privée.

Alcide Moret est né au Pouliguen en 1914. Il n'a jamais connu son père, burrelier rue de la Gare, revenu de la Grande Guerre dans un cercueil. Il devient instituteur, à Montoir-de-Bretagne puis au Pouliguen.

L'école Paul Lesage ayant été réquisitionnée, il donne la classe pour garçons dans une salle jouxtant l'ancienne mairie, rue du Croisic. Sa femme, Marie-Henriette, institutrice également, accueille les filles dans la maison familiale, "Ker Jean", située à l'angle de la rue Courbet et de la rue Jean Jacques.

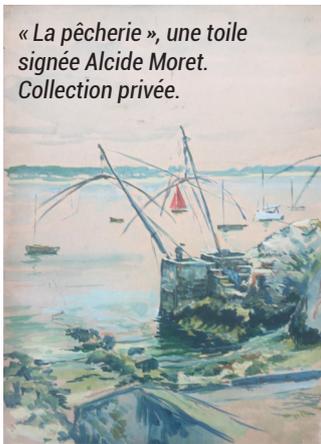
Sa fille, Annick, se souvient qu'il cachait des résistants ou des soldats alliés dans le grenier.

Alcide Moret fêtera la Libération lors d'un défilé des FFI de la poche, à La Baule, aux côtés de son chef, Jean Édouard et du docteur Félix Monville (futur maire du Pouliguen). En août 1945, il fait partie du comité local de libération du Pouliguen. Premières désillusions : selon son fils, Marc, « *il n'avait pas supporté la manière dont certaines femmes furent traitées* ».

Dès 1946, il obtient la Croix de guerre pour ses "nombreuses missions exigeant du sang-froid et de l'initiative" et pour avoir prévenu à temps "le commandant en chef (Desmars ? qui lui-même, avait franchi les lignes) qu'un très grave péril le menaçait à son retour".

« Pour moi, c'était un jeu ».

Après la guerre, Alcide reprend discrètement le cours de sa vie. Diplômé de l'ENSET, il devient à Nantes professeur en art et architecture. De ses activités, il ne parlera jamais. Tout juste pour dire à son fils : « *pour moi, c'était un jeu* ». Les frères Braeuer ne parviendront pas à le décider à mettre en scène ses actions de fabricant de faux papiers dans leur musée du grand blockhaus. « *Tout cela, ce n'est pas pour moi* », leur lâcha-t-il.



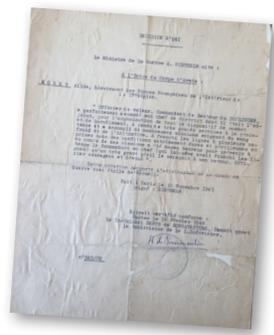
« La pêcherie », une toile signée Alcide Moret. Collection privée.

À sa retraite, il est élu sous le mandat de René Debatisse (1983-1989) tout en se livrant à sa passion pour la peinture. Ses collègues se souviennent d'un homme qui ne se mettait jamais en avant, mais très actif dans les commissions. Il repose au cimetière de Codan où il a été enterré en 2003. Qui était-il vraiment ? Pour sa fille Annick, son engagement dans la résistance ne répondait pas à un objectif politique partisan : « *il avait plutôt une vision anarchiste et pacifique du monde* ». Un homme modeste qui n'a jamais tiré le moindre avantage de ses actions courageuses et auquel nous rendons hommage aujourd'hui.

Ce portrait a été rédigé par Loïc Sellin, journaliste de métier et bénévole des Greniers de la Mémoire. Pour en savoir plus sur l'Histoire de la Poche de Saint-Nazaire, consultez le dernier carnet des Greniers.



Lettre du ministre de la guerre qui attribue à Alcide Moret la Croix de Guerre pour fait de résistance.



## PRIX LITTÉRAIRE DES ÉCOLIERS "ALCIDE MORET" RETOUR SUR LA PREMIÈRE ÉDITION

La Ville, par le biais de sa bibliothèque, a créé, début 2021, un tout nouveau prix littéraire des écoliers, organisé avec la complicité des directeurs et enseignants des établissements pouliguenais (Victor Hugo, Paul Lesage et Sainte-Marie). Le prix a été intitulé "Alcide Moret" en hommage à l'enseignant Pouliguenais, résistant durant la Seconde Guerre Mondiale (voir p. 29-30). De la maternelle au CM2, chaque classe s'est vue proposer quatre ouvrages, parmi lesquels les élèves ont pu sélectionner leurs favoris.

À l'invitation de la municipalité, trois auteures sont venues au Pouliguen pour présenter leur travail en classe et faire participer les enfants à des ateliers :

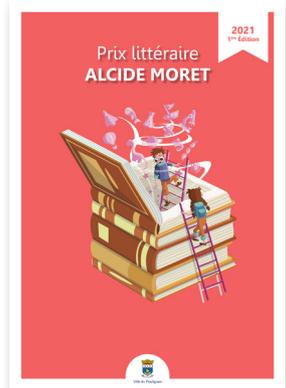
Laetitia Le Saux a conté l'histoire de son héros "Pompon, Gardien de Phare".



Gaëlle Duhazé a présenté "Le Grand Voyage de Rickie Raccoon"



Marie-Anne Abesdris a partagé son ouvrage "Vol d'été".



### ET LES LAURÉATS SONT :

- Émilie Vast pour "Je veux un super-pouvoir !"
- Daniel Salmieri pour "Ourse et loup"
- William Grill pour "Le dernier roi des loups : l'histoire vraie de Lobo le loup et d'Ernest Seton".

Tous les livres sont disponibles à la bibliothèque.

### LES COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



**UNE ÎLE BIEN TRANQUILLE**  
Polar de Pascale Dietrich  
Liana Levi

De retour à Trevedic, l'île bretonne de son enfance, Edelweiss, enterre son père, tombé du pic du Rat. Les circonstances lui semblent troublantes : meurtre ou

accident ? Elle va mener l'enquête...

**L'avis de la bibliothèque :** « Un petit bonbon à la fois doux, piquant, tendre, parfois dur aussi, mais toujours agréable à savourer. »



**LES ENFANTS SONT ROIS**  
Roman de Delphine de Vigan  
Gallimard

Mélanie a pour habitude de mettre en scène ses deux enfants sur sa chaîne YouTube. Un jour, Kimmy, 7 ans, disparaît...

**L'avis de la bibliothèque :**

« Dans ce roman qui se promène entre le polar, le pamphlet et la dystopie, Delphine de Vigan se questionne : à l'heure des réseaux sociaux, la société sait-elle protéger les enfants ? »

### LES COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



**L'ANNÉE DE GRÂCE**  
Roman Fantasy de Kim Liggett  
Casterman

Tiernan a 16 ans. Demain, elle partira en exil dans la forêt pendant un an avec les autres filles de son âge pour y perdre cette grâce de jeune fille pubère si dangereuse pour les hommes. Un an de cruauté, de privations, de folie. Et si elle trouvait un moyen de toutes les sauver ?

**L'avis de la bibliothèque :** « Une dystopie captivante sur le pouvoir des femmes. »



**NELLIE BLY DANS L'ANTRE DE LA FOLIE**

Documentaire de Virginie Ollagnier-Jouvray et Carole Maurel  
Glénat

Cette BD retrace une partie de la vie de Nellie Bly, première journaliste d'investigation, et

notamment son enquête sur son internement volontaire dans un asile de New York en 1887. Elle va pouvoir assister à l'horreur subie par de nombreuses femmes de cette époque.

**L'avis de la bibliothèque :** « Percutant ! »



## LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE SE DÉFINIT

Bertrand Joffre (à gauche sur la photo) et Dominique Ingold sont les programmistes missionnés par la Ville pour élaborer le cahier des charges de la nouvelle médiathèque pouliguennaise.

Pour ce faire, ils débiteront par un audit et consulteront toutes les personnes concernées par le futur équipement (élus, agents de la bibliothèque, directions des écoles, associations culturelles...). Pour affiner les idées, ils effectueront, avec les acteurs du projet, des visites de médiathèques tiers-lieu ou équipements publics similaires dans la région Pays de la Loire. Ils traduiront ensuite les différents besoins exprimés dans un dossier permettant de lancer une consultation

au dernier trimestre 2021. Ils expliquent leur travail : « *Les besoins, les obligations liées à l'urbanisme, les perspectives d'évolution, les aspects techniques et réglementaires, le budget, l'approche environnementale... nous allons tout recouper afin de fournir le dossier le plus détaillé à l'architecte* ». Bertrand Joffre est architecte et programmiste. Son cabinet "Arjuna" est reconnu pour son approche environnementale. Dominique Ingold est programmiste et économiste de la construction. Il œuvre au sein de son agence nommée "Les m<sup>2</sup> heureux". Parmi leurs références : la médiathèque du Cellier, la médiathèque-ludothèque avec Micro-folie de Trégunc, ou encore la médiathèque tiers-lieu des Pennes-Mirabeau.



Le 19 mai dernier, le maire, Norbert Samama, et Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle, artistique et au Multimédia, étaient au cinéma Pax, aux côtés de Jean-François Coyon, président de CinéPhare, et Philippe Arnera, directeur de la salle, pour célébrer la réouverture de l'équipement. Afin d'accompagner le cinéma associatif de la commune dans sa reprise, la municipalité a offert des abonnements aux spectateurs de la première semaine de projection. Un tirage au sort était effectué avant chaque séance.

Afin de marquer l'événement, la Ville a également offert des affiches marquées "Le 19 mai 2021, j'y étais" imprimées en édition très limitée.

### LE CHIFFRE

# 16 798 €

C'est la somme collectée en quatre mois afin de soutenir les travaux de l'église, dont le montant total est estimé à 627 000 €. Le premier objectif de collecte est fixé à 40 000 €.

Le chantier débutera à l'automne et se poursuivra jusqu'au printemps prochain. Il permettra de restaurer le clocher et de mener des travaux intérieurs d'électricité.

*Pour faire un don et bénéficier d'une réduction d'impôts :*

- Envoyez un chèque à : Association "Église Saint-Nicolas Patrimoine Cœur de Ville"  
17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen
- Envoyez un chèque à Fondation du Patrimoine  
110, rue de Frémur - 49000 Angers
- Effectuez un paiement en ligne sur le site [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) (rubrique "Église Le Pouliguen")